

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CYPRIEN
MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

À une session ordinaire du conseil de la susdite Municipalité, tenue le lundi 7 juillet 2008 à 19 h 30, au lieu ordinaire des sessions dudit conseil et ce, conformément à la loi régie par le Code municipal du Québec.

Session du
07-07-2008

Sont présents :

Monsieur	Michel Lagacé, maire
Mesdames	Monique Malenfant, conseillère Josée Roy, conseillère Véronick Malenfant, conseillère
Messieurs	Blondin Ouellet, conseiller Alain Denis, conseiller Martin Ouellet, conseiller

faisant ainsi quorum sous la présidence de monsieur le maire.

Madame Sanny Beaulieu, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente

La conseillère, madame Véronick Malenfant quitte à 20 h 00.

Résolution

2008-07-209

6.5.1 Demande de mémoires pour le maintien du service postal public et universel

Service postal
Opposition

Considérant que l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancée le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres) ;

Considérant que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays ;

Considérant que la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises ;

Considérant que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

Sur proposition de Monique Malenfant Appuyée par Blondin Ouellet

Que l'on fasse parvenir cette résolution à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant note opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire, la population.

Adoptée à l'unanimité

Le maire

La directrice-générale/sec-trésorière

ML/SB/ar

Michel Lagacé

Sanny Beaulieu
Sanny Beaulieu

Vraie copie certifiée
Ce: 15 juillet 2008
Par: Sanny Beaulieu